



COM

60 RUE VERGNIAUD  
75640 PARIS CEDEX 13  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

## LA GAZETTE

# des personnels DORH



**L**a **marche** vers la destruction des Directions à Compétence Nationale continue. Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la filière RH du Groupe La Poste qui est visé. La mise en œuvre du projet « *Gestion Administrative de la Paie et du Personnel* », programme de réduction des coûts à hauteur de 20 %, est prévue début 2011.

La Poste s'est fixée comme objectif de créer : « *Une filière performante intégrant trois éléments essentiels qui sont la qualité, les délais et les coûts au bénéfice des managers, de l'entreprise et des personnels.* » Cette réorganisation se traduit par la création de CSRH (Centres de Services des Ressources Humaines) métiérisés via les CIGAP et certains regroupements d'UGRH, la mise en place du nouveau système d'information SIGP 2 et la GTA (Gestion des Temps et des Activités). Réforme d'une grande ampleur mais aussi sans précédent. En effet, de par la métiérisation des nouvelles structures CSRH, ce sont les règles RH qui vont de facto être elles aussi métiérisées !

**Pour FO, la finalité de cette réforme vise essentiellement à la disparition du socle commun RH, garant de l'unité de La Poste.**

Les conséquences directes de cette réorganisation vont se traduire par la suppression massive de sites existants (UGRH) et des emplois. Au Courrier, le nombre d'UGRH va passer de 208 à 40 ! De plus, les personnels concernés ne seront pas intégrés d'office dans ces nouvelles structures mais devront postuler sur leurs propres postes ! **Pour FO, c'est inacceptable !**

C'est en réorganisant ses services dans un contexte de crise que La Poste demande à tous ses agents d'être « *acteurs de leur avenir* ». Mais dans quelles conditions !

Force est de constater qu'en cas de reclassement, les postes proposés au personnel n'ont, pour la plupart du temps, aucune corrélation avec leur métier d'origine et sont également inférieurs à leur grade ! Exemple au CIGAP de Marseille où des postes sont proposés en tant que facteur, au relevage ou en demi-nuit en PIC... **FO COM ne peut accepter ce management au rabais !**

La Poste n'est pas novatrice en la matière. En effet, cette réforme de la filière RH n'est qu'un « copier-coller » de ce qui a été entrepris dans d'autres secteurs tels que France Télécom, Air France, SNCF, RATP, les Finances, etc. Les 20 % de réduction des coûts étant de mise dans toutes ces réorganisations, c'est la priorité de La Poste, avant toute chose. ■



●●● **FO COM** a rappelé la multitude de connaissances des personnels, à savoir la gestion des salariés et des fonctionnaires au niveau RH et paie, un travail de plus en plus complexe avec des tâches d'expertise, la maîtrise de la réglementation RH et le droit du travail en perpétuelle évolution, une polyvalence accrue.

**FO COM** a évoqué la CDSP du 14 juin 2007 relative à l'évolution de la fonction comptable de la classe II, où une structure fonctionnelle cible a été définie. Elle prévoyait 70 % du personnel en II.3, 25 % en II.2 et 5 % en II.1.

Alors pourquoi ce qui est possible au sein de la filière comptable ne l'est pas au sein de la filière RH ?

**FO COM a de nouveau revendiqué le grade de base II.3. Pour la première fois, une ouverture semble possible ! Mais à quel prix !**

**FO COM a rappelé sa revendication sur la création d'une direction transverse** pour réintroduire de la fluidité inter-métiers. Cette direction aurait l'autorité sur les métiers pour gérer et garantir le reclassement des agents subissant les réorganisations de leurs services.

Tous les métiers refusent d'office des mutations entrantes. Il ne s'agit donc pas d'un problème des personnels, mais d'une impossibilité de mobilité à La Poste alors que nombreux postiers ont su s'adapter et démontré leur capacité à occuper divers emplois.

Pour **FO COM**, le personnel ne doit pas subir de nouvelles difficultés sociales ou humaines.

Un rendez-vous nous a été donné pour juin 2010 où il sera question de nous présenter la cartographie, les activités et le texte de l'accompagnement social.

**Pour FO COM, cette réforme vise essentiellement à la disparition du socle commun RH qui permet de préserver l'unité de La Poste. ♦**

Éloigner la filière RH du terrain n'est pas une erreur mais une faute grave. Pourquoi les métiers veulent-ils récupérer le dernier maillon qui assure un minimum de cohérence de la politique RH à La Poste ?

Pour **FO COM**, la réponse est simple : Il s'agit pour les directeurs de métier de s'approprier le pouvoir absolu sur leur territoire. Ces nouveaux « barons » au fil des années ont perdu toute notion d'une Poste une et indivisible. Le coût de centaines de millions d'euros pour la métiérisation n'a pas suffi à faire entendre à ces nouveaux « seigneurs » qu'ils finiraient par tuer l'entreprise qui les a faits roi ! Ces nouveaux potentats, non content d'avoir comme au Courrier gaspillé sans compter, continuent à paralyser la DRH transverse en vidant de leur sens tous les accords proposés par celle-ci, aujourd'hui, aux organisations syndicales.

**FO COM** interpelle directement le président Bailly afin qu'il mette toute son autorité pour arrêter cette réforme suicidaire pour La Poste. Monsieur le Président, vous avez le devoir de garder la DORH qui constitue le dernier lien et liant entre les métiers de La Poste ! **Après, il sera trop tard.**

## B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

MAIL : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

TÉL. : .....

SIGNATURE

**FO COMMUNICATION**  
**60 RUE VERGNAUD**  
**75640 PARIS CEDEX 13**